

Édito

Un mandat municipal de 6 ans vient de s'achever dans des conditions qu'aucun d'entre nous n'aurait imaginées. Nous avons subi une crise sanitaire majeure qui n'est peut-être pas encore terminée. Nous nous devons pour quelques temps encore d'être prudents en pratiquant les bons gestes. Le confinement, parfois compliqué à vivre, aura pourtant été marqué par des élans de solidarité que nous avons jusqu'à maintenant peu connus. Vous avez été nombreux à vouloir rejoindre ceux qui souhaitaient aider les plus vulnérables. Nos entreprises, artisans, commerçants ainsi que des bénévoles ont fait preuve d'une grande solidarité et générosité en offrant dès le début de la crise aux personnels soignants des masques, des blouses, des chocolats, des viennoiseries et des fleurs. La municipalité a une pensée toute particulière pour nos infirmières libérales ainsi qu'à l'équipe des Glycines qui a pris soin des résidents de notre ehpad avec beaucoup de vigilance. Leur travail a été exemplaire dans la gestion quotidienne de la crise ainsi que dans la relation étroite que le personnel a entretenue avec les familles. Pendant la période de confinement, la municipalité a contacté chaque semaine nos aînés pour connaître leurs besoins et leurs attentes. Ils ont apprécié cette démarche de proximité.

Soyez toutes et tous remerciés par vos actions solidaires !

Le 15 mars, vous avez élu une nouvelle équipe municipale qui n'a pu être installée que le 25 mai. Vous trouverez dans cette édition les différentes commissions construites autour des cinq adjoints. Je tenais personnellement à remercier l'ancien Conseil Municipal qui a œuvré dans l'intérêt général de notre commune et qui peut être fier des projets accomplis. La salle les Sarments d'Or en est un très bel exemple. Je leur souhaite de trouver autant de plaisir dans leurs futurs projets personnels.

Le Conseil Municipal vous souhaite un excellent été à partager en famille et entre amis.

Gérard TENAUD
Maire

SOIRÉE CULTURELLE DU 19 SEPTEMBRE

Cette année encore, nous vous proposons une soirée culturelle qui restera dans les mémoires de toutes et de tous. C'est avec une grande joie que nous accueillerons un groupe bien de chez nous.

Le trio vendéen Chanson d'Occasion présente des tubes populaires des années 1980 revisités à la sauce swing manouche.

CHANSON D'OCCASION / Ces chineurs invétérés de tubes recyclent avec malice les pépites de la chanson populaire. Le trio vendéen vous embarque vers le nec plus ultra des années 80 : des costards à rendre jaloux Bernard Tapie, un décor et des vidéos dernier cri, pixels à l'appui, à faire pâlir les concepteurs des jeux Atari et, bien entendu, des hits ! Goldman, France Gall, Les Rita Mitsouko, La Mano, ... mais aussi quelques fameux allers-retours entre les sixties et l'an 2000.



Avec la malice et l'humour qui les caractérisent, nos re-visiteurs passent le tout à la moulinette manouche, s'autorisant néanmoins quelques touches d'electro-swing un brin kitsch mais toujours classe ! (Source vendée-premières.fr)

Bienvenue à Matthias BOURMAUD (guitare, chant), Emmanuel LOGEAIS (contrebasse) et François JOUBERT (guitare, chant)

Nous vous informerons très prochainement des modalités de réservation.

Soyez attentifs, il n'y aura pas de place pour tout le monde !



Conseils Municipaux

Réunion du 19 décembre 2019

Le Conseil Municipal décide de ne pas préempter

- La propriété de la SARL BATISS'IMO, sise 10 Rue des Plantes.
- La propriété des Consorts JOANNESSE, sise 10 Rue du Stade.

Projet du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et Habitat

Le Conseil Municipal émet un avis favorable au projet du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUi-H) de la Communauté de Communes Vie et Boulogne.

Résidence les Chênes

- Le Conseil Municipal décide d'appliquer une augmentation de 1.53% pour les loyers des 6 logements de la Résidence les Chênes pour l'année 2020.
- Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la nouvelle convention de mandat de gérance avec Vendée Habitat pour la gestion des 6 logements de la Résidence les Chênes.

ESNOV : contrat d'entretien du cimetière

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention pour l'entretien du cimetière pour l'année 2020 avec l'association ESNOV.

Réunion du 30 janvier 2020

Le Conseil Municipal décide de ne pas préempter

La propriété cadastrée section AE n°96, sise 1bis du Moulin de Gâtebourse.

Aménagement de l'espace cinéraire dans l'extension du cimetière

- Le Conseil Municipal attribue l'aménagement paysager du nouvel espace cinéraire à l'entreprise GOBIN Paysage pour un total de 14 336.26€ TTC.
- Le Conseil Municipal attribue la commande de fournitures et la pose du matériel du nouvel espace cinéraire à l'entreprise OGF pour un total de 8 791.20€ TTC

Création d'un service « système d'information »

Le Conseil Municipal décide de créer le service commun « Système d'Information » entre la Communauté de Communes Vie et Boulogne et les communes adhérentes, et approuve le projet de convention constitutive de ce service.

Collecte des déchets ménagers et assimilés

Le Conseil Municipal approuve le projet de convention avec la Communauté de Communes Vie et Boulogne pour l'implantation et l'usage des colonnes aériennes, enterrées ou semi-enterrées destinées à la collecte des déchets ménagers et assimilés.

Dépenses d'investissement avant le vote du Budget Primitif – Exercice 2020

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à payer des dépenses d'investissement avant le vote du Budget Primitif, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2019.

Poste d'adjoint technique territorial

Le Conseil Municipal décide la création d'un poste d'adjoint technique territorial.

Marché de restauration collective

Le Conseil Municipal valide l'accompagnement de la Chambre d'Agriculture pour la rédaction du nouveau marché de restauration scolaire et acte que les frais de cet accompagnement seront répartis selon une clé de répartition avec le CCAS pour la fourniture et le service des repas de l'EHPAD.

Eclairage public communal, travaux de maintenance, année 2020

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention de rénovation de l'éclairage public pour l'année 2020 avec le SYDEV, prévoyant un montant maximum de participation pour la Commune de 2 000€. Réunion du 27 février 2020

Réunion du 27 février 2020

Le Conseil Municipal décide de ne pas préempter

- Les propriétés cadastrées section AD n°15, n°23 et n°26p, sise Rue de l'Eglise.
- La propriété cadastrée section AC n°49, sise 58 Rue Nationale.

Projet de zonage de l'assainissement

Le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, le projet de zonage d'assainissement et décide de soumettre ce projet de zonage à enquête publique dans le cadre du PLUi-H.

Déclaration préalable de travaux de M. le Maire – Délégation pour signature

Le Conseil Municipal désigne M. GROSSIN, Adjoint à l'urbanisme, pour prendre les décisions sur la déclaration préalable de travaux de M. Le Maire.

Attribution du projet WIFI4EU

Le Conseil Municipal attribue à l'entreprise City Passenger, pour un montant de 15 000€ HT, la mise en place du WIFI gratuit sur la commune dans le cadre de l'appel à projet européen WIFI4EU, appel à projet qui

attribue à chaque commune retenue une enveloppe de 15 000€ pour l'installation de la WIFI gratuite sur son territoire.

Demande de subvention de l'école de l'Acacia

Le Conseil Municipal attribue une subvention à l'école publique de l'Acacia pour l'organisation d'une classe découverte en 2020 à hauteur de 15€ par nuit par élève, soit un total de 1 305€ pour le séjour.

Centre de Gestion : prestation du service « Conseil en Organisation »

Le Conseil Municipal sollicite l'intervention du service « Conseil en Organisation » du Centre de Gestion.

Vote du Compte Administratif 2019

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le Compte Administratif de l'année 2019, qui s'établit comme suit, pour le Budget Général :

SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
Résultats 2018 reportés	99 454.97	Résultats de clôture 2018 :	-599 702.46
Dépenses de l'exercice	1 025 765.42	Dépenses de l'exercice :	913 779.24
Recettes de l'exercice	1 354 176.21	Recettes de l'exercice :	939 765.31
Résultat de l'exercice	328 410.79	Résultat de l'exercice :	25 986.07
Résultat de clôture 2019	427 865.76	Résultat de clôture 2019 :	-573 716.39

RESTES À RÉALISER	
Dépenses d'investissement	12 000
Recettes d'investissement	63 818
Solde	51 818

Affectation des résultats 2019

Considérant les résultats de l'exercice 2019 :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'affecter le résultat du Budget Général pour l'année 2019 comme suit :

- en section d'investissement de l'exercice 2020 427 865.76
- en section de fonctionnement de l'exercice 2020 0.00

SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
Résultat de clôture	427 865.76	Résultat de clôture	-573 716.39
		Solde de restes à réaliser	51 818
		Besoin de financement	521 898.39

Budget d'Assainissement - approbation du Compte de Gestion 2019

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, déclare que le compte de gestion du Budget Assainissement dressé, pour l'exercice 2019, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Budget d'Assainissement - vote du Compte Administratif 2019

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le Compte Administratif de l'année 2019, qui s'établit comme suit, pour le Budget Général :

SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
Résultats 2018 reportés	224 166.24	Résultats de clôture 2018 :	71 348.13
Dépenses de l'exercice	55 760.59	Dépenses de l'exercice :	14 298.36
Recettes de l'exercice	114 742.04	Recettes de l'exercice :	25 772.15
Résultat de l'exercice	58 981.45	Résultat de l'exercice :	11 473.79
Résultat de clôture 2019	283 147.69	Résultat de clôture 2019 :	82 821.92

RESTES À RÉALISER	
Dépenses d'investissement	2 169.00
Recettes d'investissement	344.03
Solde	-1 825.17

Budget d'Assainissement – affectation des résultats 2019

Considérant les résultats de l'exercice 2019 :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'affecter le résultat du Budget Assainissement pour l'année 2019 comme suit :

- en section d'investissement de l'exercice 2020 0.00
- en section de fonctionnement de l'exercice 2020 283 147.69

SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
Résultat de clôture	283 147.69	Résultat de clôture	82 821.92
		Solde de restes à réaliser	- 1 825.17
		Besoin de financement	0.00

Réunions du 25 mai et 4 juin 2020

Le Conseil Municipal décide de ne pas préempter

La propriété cadastrée section AH n° 28, sise 24 rue de la croix des maréchaux.

Création des postes d'adjoints et vote des indemnités

Le Conseil Municipal décide la création de 5 postes d'adjoints.

Le montant des indemnités de fonction du maire et des adjoints sera le suivant :

- Maire : 90 % de l'indemnité maximale autorisée,
- 1^{er} adjoint : 71 % de l'indemnité maximale autorisée,
- Du 2nd au 5^e adjoint : 50 % de l'indemnité maximale autorisée.

Le montant mensuel global représente 3893 euros pour un montant maximum autorisé de 5857 euros.

Création des commissions municipales

Le Conseil Municipal a décidé la création des commissions suivantes :

- Commission Patrimoine
- Commission Action Sociale et Santé
- Commission Environnement
- Commission Enfance – Jeunesse
- Commission Vie associative et Culturelle
- Commission Communication
- Commission Restauration.

Délégations du Conseil Municipal au Maire

Le Conseil Municipal donne allégation au maire, pour la durée de son mandat, dans plusieurs domaines : Finances, Patrimoine et Economie, Marchés Publics, Assurances, Représentation juridique de la commune
En cas d'absence ou d'empêchement du maire, ces délégations seront exercées par le premier adjoint.

Election des membres du Conseil Municipal siégeant au conseil d'administration du centre communal d'action sociale.

Madame CHAUVIN Christine, Madame BAUD Céline, Madame BEHEREC Marie, Monsieur MICHEL Christophe, Madame POUVREAU Agnès et Madame VRIGNEAU Chantal sont les 6 membres du Conseil Municipal nommés pour représenter la commune au Centre Communal d'Action Sociale.

Désignation des représentants de la commune auprès de diverses instances.

Madame VRIGNEAU Chantal est désignée membre titulaire représentant la commune à la société anonyme publique locale « Agence de Service aux Collectivités Locales de Vendée » (ASCLV). M TENAUD Gérard est membre suppléant.

Monsieur ROBIN Laurent est nommé comme correspondant de défense pour représenter la commune de FALLERON auprès du Ministère de la Défense.

Monsieur GROSSIN Mickaël sera le représentant de la commune auprès du syndicat mixte « e-collectivités ».

Monsieur ROBIN Laurent représentera la Commune au sein de l'Ecole Privée de FALLERON, dans le cadre du contrat d'association liant les 2 entités.

Exonération partielle des loyers des bâtiments communaux pour le mois de mai 2020

Le Conseil Municipal décide d'exonérer à hauteur de 50% les loyers des bâtiments communaux loués par des entreprises et des professionnels de santé.



RESTONS EN CONTACT !

Nous avons le plaisir de vous annoncer que la grande famille des réseaux sociaux s'agrandit.

Depuis maintenant plusieurs années, vous avez été nombreux à nous suivre sur Facebook.

Nous pourrions désormais vous donner de nos nouvelles sur :



Instagram



Twitter

@ Ville de Falleron

À partager sans modération !



ADJOINT-E-S AU MAIRE ET COMMISSIONS

Rassemblé autour de M. Le Maire, ce nouveau Conseil Municipal comptera 5 adjoint-e-s et 13 conseiller-e-s municipaux dont une conseillère communautaire :

• **1^{er} adjoint : Mickaël GROSSIN**

Mickaël aura en charge la commission patrimoine et urbanisme.

La gestion des réseaux routiers, des bâtiments communaux, de l'éclairage public et le développement urbain seront les priorités de cette commission composée de Cédric BLUTEAU, Christine CHAUVIN, Paul GIROIRE, Jean-Paul MARTIN, Christophe MICHEL, Sébastien ROUSSEAU et Chantal VRIGNEAU.



• **2^e adjointe : Christine CHAUVIN**

Christine aura en charge la commission action sociale et solidarité.

Elle œuvrera à l'étude de faisabilité d'un pôle santé, à l'animation du CCAS, à accompagner l'installation de professionnel(s) de santé, à réaliser des actions auprès de nos séniors et à vous proposer des soirées débats sur des thèmes de société. Céline BAUD, Marie BEHEREC, Christophe MICHEL, Agnès POUVREAU et Chantal VRIGNEAU composeront cette commission.



• **3^e adjoint : Sébastien ROUSSEAU**

Sébastien aura en charge l'environnement.

Cette commission dédiée à la gestion des espaces verts (urbain et rural), du cimetière, du plan d'eau mais aussi à la gestion des réseaux d'assainissement et pluviale ainsi que la gestion des déchets (ordures ménagères et verts) sera constituée par Cédric BLUTEAU, Nadine GABORIT, Jean-Paul MARTIN, Yannick PORCHER et Stéphanie SIMON.



• **4^e adjointe : Laetitia CHARRIER**

Laetitia aura en charge la commission enfance –jeunesse

Celle-ci s'appuiera sur Céline BAUD, Nadine GABORIT, Paul GIROIRE, Yveline HERBERT et Laurent ROBIN pour dynamiser les différentes tranches d'âge enfance et jeunesse de notre commune. Cette commission aura aussi pour compétence le Conseil Municipal des jeunes et la gestion de la cantine.



• **5^e adjoint : Laurent ROBIN**

Laurent aura en charge la commission vie associative et culturelle.

Avec 1 référent désigné par association, cette commission soutiendra nos associations dans leurs quotidiens et aura à cœur de vous proposer des animations culturelles. Nadine GABORIT, Mickaël GROSSIN, Yveline HERBERT, Alban JAUMOUILLE et Chantal VRIGNEAU composeront cette commission



La commission communication animée par Gérard TENAUD, Marie BEHEREC, Laetitia CHARRIER, Alban JAUMOUILLE, Yannick PORCHER, Agnès POUVREAU et Stéphanie SIMON ne cessera de vous apporter l'information dont vous avez besoin pour vous faciliter votre vie quotidienne.

Communauté de Communes Vie et Boulogne

Yveline HERBERT et Gérard TENAUD défendront les intérêts de notre commune et du territoire au sein du Conseil Communautaire.

M. Le Maire et les adjoints sont disponibles sur rendez-vous auprès de la mairie.

NOUVEAU SITE INTERNET - NOUVEAU LOGO

À l'heure du numérique où tout s'accélère, la municipalité a souhaité mettre à votre disposition un outil facilitateur de votre vie quotidienne. C'est donc avec grand plaisir que nous allons vous proposer très prochainement cette nouvelle version dotée d'une interface graphique adaptée aux nouvelles technologies du web et qui correspondra encore mieux à vos besoins en matière d'information. D'un clic, nous vous permettrons d'accéder à de multiples renseignements vous donnant les moyens d'une communication encore plus efficace, plus réactive et plus attractive.

Vous aurez par exemple la possibilité de consulter le planning de location des salles et d'y pré réserver vos dates en ligne. Un portail famille y sera intégré pour la gestion entre autre de la cantine. Les associations pourront faire leurs demandes spécifiques telles que les débits de boissons. Pour se faire, nous avons souhaité moderniser le logo de la commune pour être en adéquation avec l'évolution novatrice du site internet.



Ce nouveau logo apporte l'image dynamique que l'on souhaite donner à notre commune.

Le F de couleurs vertes et bleues représentent le ciel, l'eau (et notre fleuve le Falleron) ainsi que la terre à laquelle nous sommes attachés sur notre territoire rural.

C'est le nouvel élan, l'identité de Falleron pour demain.

ACCUEIL DE LOISIRS

INSCRIPTIONS 2020/2021

Même si votre(vos) enfant(s) a(ont) fréquenté l'accueil de loisirs et périscolaire l'année dernière, il est nécessaire de remplir un dossier d'inscription par famille valable pour l'ensemble des services (accueil de loisirs et périscolaire) pour chaque année scolaire.

Vous trouverez sur notre site internet www.ifac.asso.fr/falleron, ainsi que dans le hall de l'accueil de loisirs, les documents vierges constituant le dossier d'inscription comprenant :

- la feuille d'inscription à l'année (une par famille)
- la feuille sanitaire (une par enfant)
- l'autorisation parentale (uniquement si votre enfant part seul ou avec un mineur)
- la feuille de présence à l'année (uniquement si votre planning annuel, hors vacances scolaires, ne change pas)
- le règlement intérieur

Merci de nous retourner ce dossier complété dans une enveloppe marquée au nom de votre(vos) enfant(s) **DANS LA BOITE AUX LETTRES DE LA MAIRIE.**

La feuille de présence des mercredis et de l'accueil périscolaire pour la période de Septembre-Octobre est également disponible en allant sur notre site internet ou directement à l'accueil de loisirs.

S'il s'agit de la première rentrée de votre enfant en petite section, une matinée de découverte de l'accueil de loisirs leur est consacrée le **mercredi 26 août 2020**. Ils auront l'occasion de visiter les locaux, se familiariser avec la vie de groupe, expérimenter leurs premières activités... N'hésitez pas à nous contacter pour inscrire votre enfant. (02.51.35.50.91 ou 06.31.57.78.85).

INCIVILITÉS

Depuis la fin du confinement, notre commune connaît une recrudescence d'actes d'incivilité de toutes sortes.

Nous condamnons fermement ces comportements irrespectueux à répétition.

A la zone de loisirs, par inconscience, jeu ou provocation, certains individus commettent trop souvent des infractions et des dégradations. La détérioration du bâtiment sanitaire (porte principale fracturée, dévidoirs à papier cassés, toilettes bouchés, fils électriques arrachés, robinets cassés, portes et encadrements de fenêtres brûlées,...) et l'aire de jeu (bateau des tout-petits arraché du ressort) est préjudiciable à l'ensemble de la population y compris et surtout aux tous jeunes enfants falleronnais qui ne peuvent profiter des lieux avec joie et plaisir.

Rue de l'Atlantique, aux points d'apport volontaire, de même, trop souvent, une certaine catégorie de personnages prend cet espace pour une déchèterie. Ces actes irrespectueux sont aussi condamnables. Une recherche systématique de coordonnées est réalisée par la Police Municipale.

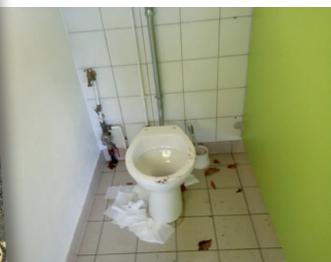
Nous rappelons que les nuisances sonores sont aussi des incivilités. Il est trop souvent constaté l'utilisation (certains se croyant au-dessus des lois) des tondeuses en dehors des heures réglementées que nous vous rappelons :

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30 ;
- Le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 ;
- Le dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00.

Entre consternation, agacement et colère, le Conseil municipal est décidé à mettre les moyens pour que cessent ces agissements qui ne respectent pas les règles de vie en communauté telles que le respect des biens, le respect d'autrui et invite toute personne constatant les auteurs de ces faits sur les lieux à prévenir la Police Municipale ou la Gendarmerie.

Ce n'est pas à la population Falleronnaise de payer les dégâts occasionnés par ces individus. Nous devons agir ensemble !

Pour rappel, le vandalisme sur bien public est passible d'une peine pouvant aller jusqu'à deux ans d'emprisonnement et 30 000 € d'amende.



LE CENTRE COMMUNAL ACTION SOCIALE SE RENOUVELLE !

Un petit mot du nouveau CCAS, il continuera sa mission en essayant de servir au mieux les habitants de la commune.

Le Centre Communal d'Action Sociale est un établissement public communal chargé d'exercer les compétences détenues par la commune en matière d'action sociale, le CCAS est administré par un conseil d'administration et présidé par le maire, Il dispose d'un budget autonome. Son conseil d'administration comporte en nombre égal des élus du Conseil Municipal (6 élus) et des membres (6 membres) (habitants de la commune) nommés par le maire, parmi lesquels doivent figurer des personnes :

- Des représentants des associations dans le domaine de l'insertion
- Des représentants des associations familiales
- Des représentants des personnes âgées
- Des représentants des personnes handicapées

Le budget du CCAS est alimenté par une subvention communale et des revenus issus des loyers de l'EHPAD.

Il possède diverses missions :

- Missions obligatoires :
 - domiciliation des personnes sans résidence stable
 - instruction administrative des demandes d'aide sociale aux autorités (conseil départemental, préfecture)

- Missions facultatives mises en place à Falleron :
 - gestion de l'EHPAD les Glycines
 - aide alimentaire sous forme de bons ou prise en charge des repas
 - aide au déplacement par des bons 'carburant'
 - prêt remboursable pour les personnes en situation de précarité
 - intervention auprès d'organismes pour des impayés d'énergie
 - complémentaire santé communale pour les habitants de Falleron
 - intervention auprès de nos aînés qui vivent à domicile
 - évaluer les besoins santé sur la commune en concertation avec nos professionnels de santé (maison de santé)

Les contacts se font auprès de la mairie où un agent vous accueillera et transmettra vos demandes au CCAS.

Nous vous souhaitons que du bonheur en cette période un peu perturbante. Faites attention à vous et respectez les gestes barrières car plus nous serons vigilants, mieux nous arriverons à combattre ce fléau qu'est la Covid 19.

Le CCAS

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Les élus du Conseil Municipal des Jeunes ont débuté cette année 2020 par un exercice redouté de beaucoup d'adultes : se présenter à l'ensemble de l'assemblée falleronnaise réunie à la salle LES SARMENTS D'OR lors de la traditionnelle cérémonie des vœux le 12 janvier dernier. Chacun d'entre eux a relevé le défi avec brio ! Cet instant de passage au micro a permis à chacun de se faire connaître et d'exposer ses envies pour permettre aux enfants d'apprécier la vie au sein de notre commune. Ils ont arboré avec fierté et honneur l'écharpe tricolore !

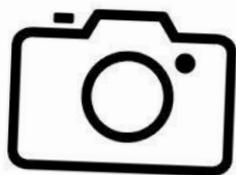
Ils se sont réunis lors de 2 temps de travail en janvier et février. Ces moments d'échange leur ont permis de réfléchir sur le choix de nouvelles structures de jeux pour agrémenter les espaces verts de la commune : à proximité du plan d'eau et derrière notre nouvelle salle de fêtes.



Et puis le confinement généralisé ne nous a pas permis de continuer la dynamique amorcée et ce au plus grand regret de nos jeunes.

La nouvelle commission Enfance Jeunesse leur a proposé un temps d'échange le 27 juin afin de se présenter mutuellement, et prendre des nouvelles de chacun après cette situation inédite. Nos jeunes ont toujours l'envie d'apporter leurs idées pour que chacun de nos enfants se sente bien et puisse s'épanouir dans notre commune.





Focus



Une preuve de plus que notre commune est belle. Libérez votre créativité avec la rubrique «FOCUS». Grâce à vos photographies qui immortaliseront l'instant, nous aurons plaisir à publier vos clichés.

Trouvez l'inspiration à Falleron et postez vos images sur notre page Facebook, Instagram ou encore Twitter. Quelle sera la plus belle photo ? Celle que vous prendrez demain.

FALLERON La Briotière
Photo Alban Jaumouille

ACCUEIL
DES NOUVEAUX
ARRIVANTS

 Vendée
Falleron

Nous ne manquerons pas de recevoir les nouvelles et les nouveaux Falleronnais le samedi 19 septembre à 11h00 à la salle Les Sarments d'Or. Ce sera l'occasion de présenter notre commune, notre communauté de communes mais aussi les associations et les artisans présents. Ce temps d'informations et d'échanges se terminera par un moment de convivialité.

L'ÉCOLE DE L'ACACIA

Les inscriptions restent ouvertes tout l'été

Vous pouvez contacter la directrice par téléphone au 02 51 93 22 33 (laissez un message sur le répondeur) ou par mail ce.0850305v@ac-nantes.fr

Nous accueillons tous les élèves nés entre 2010 et 2017. Nous accueillons également les enfants nés en 2018.

L'école recrute

À la rentrée, nous accueillerons à nouveau des services civiques afin de soutenir les enseignants dans leurs missions. C'est un emploi de 30h par semaine réparties sur les lundis, mardis, jeudis et vendredis, en-dehors des vacances scolaires.

Si vous avez entre 18 et 25 ans, vous pouvez postuler en envoyant votre CV par mail : ce.0850305v@ac-nantes.fr

Le confinement et l'usage du numérique

Durant le confinement, le numérique a été beaucoup utilisé pour transmettre le travail des élèves aux familles.

Notre école utilise un environnement numérique de travail : e-primo. Chaque enfant ou parent possède un code personnel. Il peut se connecter et accéder au cahier de texte, au cahier de liaison et au blog de la classe en ligne.

Les débuts ont été un peu chaotiques (les informaticiens de l'Education Nationale ont travaillé dur pour augmenter la capacité des serveurs) mais ensuite, cet outil a bien fonctionné. Il reste encore aujourd'hui un moyen de communication privilégié avec les familles.

Nous avons prêté des tablettes aux familles n'étant pas équipées pour assurer la continuité pédagogique numériquement. Nous avons également assuré des permanences hebdomadaires afin que les élèves puissent récupérer des documents de travail.

OGEC

Après une année assez particulière, l'année se termine sans festivité, donc une perte financière au sein de l'OGEC, c'est pourquoi la boom annulée au mois de mars dernier est reportée au 3 octobre 2020.

Nous vous attendons nombreux pour fêter cette nouvelle rentrée et l'année prochaine, nous organiserons une soirée à thème, le 21 mars 2021.

Chers falleronnais et falleronnaises, nous vous solliciterons durant ces mois à venir pour un mécénat qui a pour but de vous faire participer au sein de l'école, pour la revaloriser. Si vous voulez plus d'explications, n'hésitez pas à nous contacter.

Nous voulons aussi remercier les parents qui nous ont rendu service cette année.

En attendant, prenez soin de vous et de vos proches.

Les membres de l'OGEC



La reprise de l'école

À partir du 11 mai, nous avons pu accueillir tous les élèves dont les parents souhaitaient qu'ils reviennent. Nous avons pu également proposer un service de garde sur les demi-journées où les parents ne pouvaient les prendre en charge.

La mise à disposition du personnel communal et l'engagement de la service civique et de l'AESH présentes sur l'école ont pu permettre de faire respecter un protocole sanitaire strict afin d'assurer la sécurité de tous.

L'allègement du protocole a ensuite pu permettre à tous les élèves de revenir à partir du 22 juin.

L'équipe enseignante remercie tous les parents ainsi que la mairie pour leur collaboration durant cette période. Les efforts de chacun ont permis d'assurer un accueil sécurisé de tous malgré un calendrier toujours très serré.

Thème de l'année

Cette année, nous avons organisé nos apprentissages autour du thème des contes. L'année prochaine, nous partons pour un voyage dans le temps...



La classe découverte

Cette année, la classe de CE2-CM devait partir dans le Morbihan. Elle a été reportée en avril l'année prochaine. Les élèves de CM1-CM2 auront l'occasion de partir sur les traces du roi Arthur dans la forêt de Brocéliande.

COMITÉ DES FÊTES FALLERON

Bonjour à tous,
C'est avec beaucoup d'émotion que le Comité des fêtes de Falleron a décidé d'annuler la 36^e édition de la Fête de la Vache.



Compte-tenu de la situation actuelle, il nous semblait difficile de réaliser la fête dans de bonnes conditions.

Nous vous donnons donc rendez-vous l'année prochaine !

En attendant, portez-vous bien et à bientôt !!

La Vache

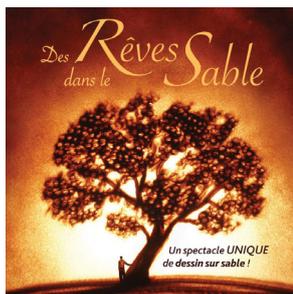
LA P'TITE UTOPIE

Le 23 février dernier, l'association a organisé conjointement avec les p'tits utopistes David et Sandrine POCHARD (www.sacree-reliance.com, mouvementdelavie.com) ainsi qu'avec Marie-Odile SANSAULT (unite-jesuis.com) et la Compagnie du Sable (www.sabledavril.com), une rencontre d'artistes unissant leur souffle créatif, union de l'art et de la spiritualité

L'association a eu l'immense joie d'accueillir le spectacle « Exmovere », spectacle clownesque de Sandrine POCHARD sur les émotions, suivi d'une canalisation d'une planète avec David POCHARD et du monde spirituel avec Marie-Odile SANSAULT, puis d'achever l'après-midi par le spectacle « Les rêves dans le sable » de l'artiste Lorène BIHOREL.

Lorène a présenté un spectacle étonnant de dessin sur sable, qui a émerveillé les enfants et fasciné les adultes. Sur sa table lumineuse, rediffusée simultanément sur grand écran, les dessins sont nés en quelques secondes et se sont transformés sous les yeux de la centaine de spectateurs présents, au rythme des histoires auxquelles ils ont donné vie. Un moment unique et magique...

À l'issue de l'événement, tous les artistes ayant participé à la rencontre ont généreusement offert à l'association leur œuvre commune qui vient égayer les murs du local de l'association.



Un grand merci pour ces moments magiques !

Une nouveauté pour cet été ! Nous organisons deux formations à la construction naturelle et nous verrons comment se servir des matériaux précieux que sont la terre, la paille et le bois !



Si vous êtes curieux et/ou souhaitez nous rejoindre, venez nous rencontrer, notamment lors des événements, animations, ateliers, stages dont les dates sont disponibles sur notre site internet :

- <https://assolaptiteutopie.wordpress.com>

- ou lors de notre Assemblée Géniale qui se déroulera le 29 août.

Pour nous suivre et partager nos initiatives, rejoignez-nous aussi sur  [laptiteutopie](https://www.facebook.com/laptiteutopie)



« Il n'y a pas de passagers sur le vaisseau Terre. Nous sommes tous des membres de l'équipage »

Marshall Mc Luhan.

FOOT FALLERON

Nous avons débuté la saison 2019-2020 sous de nouveaux auspices. Le club du FCFF est dirigé en co-présidence par Frédéric BAUD et Frédéric NAUD, afin de partager les tâches et de répondre au mieux à tous les membres du club.



Nous comptons aujourd'hui près de 240 licenciés et sommes autonomes sur toutes les catégories avec 2 équipes seniors, 1 équipe loisirs, 2 équipes U18, 1 équipe U15, 2 équipes U13, 2 équipes U11, 20 joueurs U9 et enfin 22 joueurs U7. Les résultats sportifs nous laissent présager un bel avenir pour le club. En effet la montée des U13 en division supérieure pour l'équipe 1 et en D3 pour l'équipe 2, la montée des U18 en D2 et l'équipe senior A qui jouait les premiers rôles dans son championnat de D3. Le confinement ayant eu raison de tout le sportif, nous ne connaissons jamais l'issue de ces différents championnats. Ceci étant, les seniors évolueront au niveau supérieur la saison prochaine. Tout cela prouve que le travail effectué, par tous nos éducateurs diplômés depuis plusieurs saisons sur les différentes catégories, paie. Nous félicitons particulièrement deux U13, Mathis RENAUDINEAU et Gabriel GROSSIN qui ont réalisé un excellent parcours en sélection de Vendée.

Le club se donne les moyens d'évoluer que ce soit sur le plan administratif, financier, sportif, dans sa communication et nous nous devons de garder notre enthousiasme ainsi que notre lucidité. C'est à ce prix que nous pourrions encore progresser.

Nous profitons de cet article pour remercier tous les membres du bureau, les bénévoles (traceurs, barmans...) sans qui le club ne pourrait ni avancer ni progresser et bien sur tous nos partenaires. Nous profitons également pour rendre un très grand hommage à une légende du club de Froidfond et du FCFF, nous parlons bien sûr de Mr Alfred JAUNET qui nous a quitté en ce début d'année. Un grand merci à lui pour tout le travail accompli pendant de nombreuses saisons. Un grand merci à la municipalité qui nous a proposé différentes aides matérielles, pour faire face aux différents aléas dû au confinement.

La saison prochaine nous allons innover dans l'organisation d'un tournoi jeunes pour les catégories U11 et U13. Il aura lieu le 5 septembre. Une première au club.

Quelques dates à retenir :

Assemblée générale a eu lieu le 3 juillet 2020 à la salle des sarments d'or à Falleron

Soirée moules frites le 29 août 2020 à la salle Anne Roumanoff à Froidfond

Tournoi jeunes le 5 septembre 2020 au stade municipal à Falleron

Sportivement, le FCFF

FTBC

Le club du FTBC, fort de ses 170 licenciés, souhaite s'agrandir et avoir une école de basket (5-11 ans) forte et dynamique. Pour cela, le club doit trouver des nouveaux licencié(e)s.



Falleron-Touvois Basket Club

**VIENS T'INSCRIRE
AU BASKET**

SI TU AS ENTRE 6 ET 8 ANS :

U7 : FILLES ET GARÇONS NÉS EN 2014
U9 : FILLES ET GARÇONS NÉS EN 2012 - 2013
DÉBUTANTS ACCEPTÉS !

METS TES BASKETS

CONTACTE NOUS AU 06 09 61 71 62
OU
MICHELFTBC@GMAIL.COM

COMMUNAUTE DE COMMUNES

ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL HABITAT (PLUI-H)

QU'EST-CE QUE L'ENQUÊTE PUBLIQUE ?

Comme les conseils municipaux et les Personnes Publiques Associées (l'Etat, la Région, le Département, les Chambres consulaires...), actuellement sollicités pour donner leur avis sur le projet, les habitants auront aussi voix au chapitre dans le cadre de l'élaboration du PLUi-H. L'enquête publique doit permettre à chacun de prendre connaissance du contenu du dossier et d'exprimer son avis. Une commission d'enquête, nommée par le Tribunal administratif donc indépendante de la Communauté de Communes Vie et Boulogne, encadrera ce temps d'information et d'échanges de manière neutre et impartiale.



LES MODALITÉS DE PARTICIPATION

Quand ?

Du 17 août au 21 septembre 2020 inclus.

Où ?

Le dossier d'enquête publique sera consultable au siège de la Communauté de Communes et dans les mairies de toutes les communes membres aux jours et heures habituels d'ouverture au public. Il sera également disponible sur le site internet de la Communauté de Communes Vie et Boulogne.

Comment ?

Pour vous exprimer sur le projet, plusieurs possibilités :

- Rencontrer le commissaire enquêteur lors d'une de ses permanences. Une permanence téléphonique sera également assurée par la Commission d'enquête le mercredi 26 août de 14h00 à 17h00 au 02.51.31.52.56 ;
- Consigner vos observations sur le registre d'enquête joint au dossier ;
- Faire part de vos observations au commissaire enquêteur par courrier ou par voie dématérialisée via le site internet de la Communauté de Communes.

MESURES SANITAIRES

Au vu du contexte actuel, des mesures sanitaires (distanciation, désinfection, fléchage...) ont été prises dans chaque lieu de permanences afin d'assurer votre sécurité. Nous vous invitons également à vous munir d'un masque, de gel hydroalcoolique et d'un stylo.

QUE DEVIENDRONT LES AVIS FORMULÉS ?

Suite à l'enquête publique, la Communauté de Communes Vie et Boulogne examinera les conclusions de la commission d'enquête pour intégrer les modifications nécessaires aux documents du PLUi-H. Elle devra néanmoins veiller à conserver l'équilibre et la cohérence du projet.

Le PLUi-H ainsi amendé pourra alors être approuvé par le Conseil Communautaire et entrera en vigueur au cours de l'année 2021.



RAPPEL

Qu'est-ce qu'un PLUi ?

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal planifie l'aménagement et le développement du territoire, pour les 10 à 15 prochaines années.

Un H pour Habitat

Le PLUi-H intègre un volet spécifique dédié à l'habitat pour répondre aux nombreux enjeux de cette thématique (état des lieux de l'offre, logements vacants, aides à la rénovation ...)

PERMANENCES DES COMMISSAIRES ENQUÊTEURS

Mairie d'AIZENAY Avenue de Verdun 85190 AIZENAY	Lundi 17 août de 14h à 17h Mardi 1er septembre de 15h à 19h Samedi 12 septembre de 9h à 12h
Mairie d'APREMONT 9 Place du Calvaire 85220 APREMONT	Mardi 25 août de 14h à 17h Mercredi 2 septembre de 9h à 12h
Mairie de BEAUFOU Place des Tilleuls 85170 BEAUFOU	Mercredi 26 août de 9h à 12h Jeudi 10 septembre de 9h à 12h
Mairie de BELLEVIGNY Place de l'Hôtel de Ville – Belleville-sur-Vie 85170 BELLEVIGNY	Mardi 18 août de 9h à 12h Vendredi 21 août de 14h à 17h Samedi 19 septembre de 9h à 12h
Mairie de FALLERON 11 Place de la Mairie 85670 FALLERON	Mercredi 19 août de 14h à 17h Mardi 8 septembre de 14h à 17h
Mairie de GRAND'LANDES 10 Rue de la Mairie 85670 GRAND'LANDES	Mercredi 19 août de 9h à 12h Jeudi 3 septembre de 14h à 17h
Mairie de LA CHAPELLE-PALLUAU 1 Rue de l'École 85670 LA CHAPELLE-PALLUAU	Jeudi 27 août de 14h à 17h Jeudi 10 septembre de 14h à 17h
Mairie de LA GENETOUZE 9 Place de la Mairie 85190 LA GENETOUZE	Jeudi 20 août de 9h à 12h Mardi 8 septembre de 9h à 12h
Mairie de LE POIRE-SUR-VIE 4 Place du Marché – CS 70 004 85170 LE POIRE-SUR-VIE	Mardi 18 août de 15h à 19h Lundi 31 août de 14h à 17h Samedi 5 septembre de 9h à 12h
Mairie de LES LUCS-SUR-BOULOGNE 164 Avenue des Pierres Noires 85170 LES LUCS-SUR-BOULOGNE	Mercredi 2 septembre de 14h à 17h Mardi 15 septembre de 9h à 12h
Mairie de MACHÉ 1 Rue du Calvaire 85190 MACHE	Jeudi 27 août de 9h à 12h Mercredi 9 septembre de 9h à 12h
Mairie de PALLUAU 5 Rue Maréchal de Lattre de Tassigny 85670 PALLUAU	Vendredi 21 août de 9h à 12h Lundi 31 août de 9h à 12h
Mairie de SAINT-DENIS-LA-CHEVASSE 6 Rue Abbé Pierre Arnaud 85170 SAINT-DENIS-LA-CHEVASSE	Mardi 25 août de 9h à 12h Jeudi 3 septembre de 9h à 12h
Mairie de SAINT-ÉTIENNE DU BOIS 2 Place de l'Église 85670 SAINT-ÉTIENNE-DU-BOIS	Mardi 1 ^{er} septembre de 9h à 12h Mardi 15 septembre de 14h à 17h
Mairie de SAINT-PAUL-MONT-PENIT 2 Rue des Châtaigniers 85670 SAINT-PAUL-MONT-PENIT	Jeudi 20 août de 14h à 17h Mercredi 9 septembre de 14h à 17h-
Communauté de Communes Vie et Boulogne 24 rue des Landes 85170 LE POIRE-SUR-VIE	Mercredi 26 août de 14h à 17h



pour tous, toute la vie, partout

Service d'aide à domicile

Association locale ADMR
de La Garnache – St Christophe du Ligneron

qui intervient sur les communes de La Garnache, Froidfond, St Christophe du Ligneron et Falleron

ISABELLE LAPIERRE et
MARTINE COME, secrétaires
coordinatrices, assurent
l'organisation des plannings
en remplacement de
Caroline Fleuret



Anita LEBEAU,
conseillère prestations,
réalise l'évaluation à
domicile des besoins



L'association ADMR compte 24 salariées « aide à domicile » spécialement formées à l'aide à la personne (repas, courses, aide à la toilette, habillage, ...), à la garde d'enfant et à l'entretien du logement et du linge.

Notre équipe compte également d'autres professionnels sur le site du CDS de Challans. Une hôtesse d'accueil, vous accueille au téléphone de 8h30 à 12h30 et 14h à 17h30.

Notre association locale ADMR est composée également d'une équipe de bénévoles qui réalise des visites de courtoisie et des animations récréatives.

Bénévole à l'ADMR, rejoignez-nous !



9 Rue de Nantes Maison des associations
85 710 LA GARNACHE
Tél : 02 22 06 89 50
challansgois@adm85.org



Permanences physiques
St Christophe : le jeudi de 10h à 12h
La Garnache : le vendredi de 13h30 à 15h30

Permanences téléphoniques
Du lundi au vendredi
de 8h30 à 17h30



LES FRELONS ASIATIQUES SONT DE RETOUR AVEC LES BEAUX JOURS : SOYEZ VIGILANTS !!

Avec l'arrivée des beaux jours, le frelon asiatique revient et commence sa nidification.

Afin d'éradiquer les frelons asiatiques de manière efficace, il est important de détruire les pré-nids installés vers avril-mai.

A cette période le nid est gros comme une balle de tennis et peut se trouver n'importe où : dans les arbres à plusieurs mètres de hauteur mais également dans les haies, auvents, hangars, encadrements de portes...

Depuis le 1^{er} juin 2015, la Communauté de Communes Vie et Boulogne assure gratuitement la destruction des nids de frelons asiatiques de ses administrés.

Comment reconnaître le frelon asiatique ?

Le frelon asiatique à pattes jaunes, *Vespa Velutina*, est légèrement plus petit que le frelon européen, il mesure de 2 à 3 cm. A dominante noire, avec une large bande orange sur l'abdomen et un liseré jaune sur le premier segment. Ses pattes sont jaunes aux extrémités.



Abeille

Guêpe

Frelon asiatique
(taille réelle 3 cm)

Que faire si vous trouvez un nid de frelons asiatiques ?

- Ne pas intervenir soi-même : En intervenant vous-même, vous prenez le risque d'être piqué et de faire un choc anaphylactique.
- Ne pas utiliser de produits en libre-service : le problème ne vient pas des aérosols, mais du manque d'équipement pour les utiliser en toute sécurité.
- Ne pas contacter les pompiers : le service départemental d'incendie et de secours (SDIS) ne traite pas les nids d'hyménoptères.

Ne vous approchez pas du nid !

Contactez directement le service environnement de la Communauté de Communes Vie et Boulogne au 02 51 31 67 33



Afin que l'entreprise puisse intervenir efficacement à votre domicile, vous devrez indiquer la localisation précise du nid (hauteur y compris) et le type d'insecte que vous avez vu. (Une photo peut parfois suffire pour nous renseigner efficacement).

DIMENSION INTERIEURE

Présentation :

Flora Bly - 37 ans – mariée – 2 enfants
4 La Gaudetière à Falleron



ZOOM sur

Parcours :

Dimension Intérieur est née d'une reconversion professionnelle.

Issue d'une famille dans le secteur du bâtiment et depuis toujours créative, c'est tout naturellement que je me suis orientée dans le domaine de l'agencement, de la décoration. J'ai, dans un premier temps, réalisé des projets d'aménagement sur mon temps personnel avant que l'on me propose d'assurer une mission salariée dans le secteur de la décoration. Une des réalisations dans le cadre de cette activité : le décor sur-mesure personnalisé de la boulangerie La Falleronnaise.

Activité :

Titulaire d'un diplôme en agencement et décoration, J'ai créé mon entreprise en 2019 sous la dénomination Dimension Intérieure avec un concept simple : identifier les besoins, les envies du client, apporter une solution ergonomique et esthétique. L'humain est au cœur du projet avec ses dimensions, ses usages,... Ma prestation s'adapte en fonction des objectifs attendus : diagnostic, conseil, accompagnement, si besoin mise en relation avec des professionnels pour la réalisation des travaux. Chaque projet est unique !

Pour mener à bien ma mission, je m'appuie sur mes connaissances techniques et le cahier des charges du client. Les atouts de Dimension Intérieure : c'est l'accompagnement et le respect du budget.

J'interviens en Vendée et en Loire-Atlantique auprès des particuliers (habitats de tous types), des professionnels pour leur espace de travail comme ça été le cas pour le salon de coiffure Imaginy'tif à Falleron

En parallèle, je collabore avec des peintres décorateurs pour des conseils de teintes auprès de leurs clients.

Je propose mes prestations à la carte ou sous forme de formule :

- Conseil teintes / lumières / mobilier / agencement
- Liste d'achat / accompagnement achat
- Suivi du projet / constitution du dossier dans le cadre de l'amélioration de l'habitat (exemple : rénovation de salle de bain avec subventions)
- Compte-rendu / plan / perspective / planche tendance
- Appel d'offres, mise en relation avec les artisans, suivi de projet
- Conseil en merchandising

Objectif :

Un de mes projets : assurer des permanences dans les communes de proximité pour apporter un premier conseil technique, sensibiliser sur l'importance du bien-être dans son intérieur.



Contact :

Pour plus d'informations, il est possible de me contacter par téléphone au 06.61.44.97.05 ou par mail interieuredimension@gmail.com. En attendant l'acquisition d'un site internet, je communique sur ma page Facebook « Dimension Intérieure ».

SNACK KING TA TOUT

ZOOM sur

Présentation :

Alexandre Lebreton, j'ai 30 ans, en couple, 2 enfants

Parcours :

Après avoir obtenu mon CAP de Boulanger en 2007, j'ai travaillé pendant 1 an et demi en boulangerie-pâtisserie. Puis 2 ans dans l'Agroalimentaire et 1 an en tant que aide-cuisinier.

Ensuite j'ai effectué différents emplois dans des domaines différents. Et un jour j'ai décidé de devenir autonome et proposer mes propres choix. Après 1 an de réflexion et quelques mois à tout mettre en place (banque, administratif, aménagement du magasin etc.), je me suis lancé. Un local commercial bien situé était libre à Falleron.

Activité :

Ma compagne et moi, proposons principalement du snacking : burgers, pizzas, sandwichs, en-cas.

Nous vendons aussi un peu d'épicerie de dépannage ainsi que des boissons. Nous disposons de 30 places assises à l'intérieur ; et aux beaux jours nous installerons des tables à l'extérieur.



Nous sommes ouverts 7 jours sur 7 (lundi, mardi et jeudi : 7h-14h / 18h-22h * mercredi et dimanche : 18h-22h* vendredi 7h-14h / 18h30-22h30 * samedi : 11h-14h / 18h30-23h).

Objectif :

Développer l'entreprise en agrandissant le magasin. Prévoir un parking pour les poids lourds derrière le bâtiment. A l'avenir proposer la livraison à domicile et acheter les murs du local.

Contact :

SNACK KING TA TOUT

10 rue nationale 85670 FALLERON

02 28 10 08 09 - a.lebreton647@laposte.net

[Snack-king ta-tout](#)



ÉTAT CIVIL - 1^{er} Semestre

NAISSANCES

TROPEL Timéo	16/12/2019
ARNAUD Margot	31/12/2019
PADIOLEAU Noam	29/02/2020
DIEUMEGARD Alenzo	12/03/2020
LE GALLOUDEC Maelya	27/03/2020
LE GALLOUDEC Louise	27/03/2020
GIRARDEAU Léo	30/04/2020
RONDINEAU Joé	15/05/2020

MARIAGE

BERTAULT Stéphane et SINEAU Isabelle	15/02/2020
--------------------------------------	------------

DÉCÈS

CAVOLEAU René	10/01/2020
VALIN Bernard	21/01/2020
PONTHOREAU (GUÉRINEAU) Thérèse	27/01/2020
PAJOT (MORNET) Lucienne	28/01/2020
VISSET (LEVEAU) Marie	11/02/2020
GRONDIN (Robin) Marie Louise	25/02/2020
FLAIRE (POTÉREAU) Henriette	22/03/2020
PROTEAU Armand	06/04/2020
BEULENS (LÉO) Marie-Joséphine	27/04/2020
DUGAS Constant	04/05/2020
LECOMTE Brigitte	26/05/2020
CAILLER Adrien	28/05/2020

PERMANENCES

SECRÉTARIAT DE MAIRIE :

- Du lundi au mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30
- Le jeudi de 14h à 17h30
- Le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30.

Permanence du Maire sur rendez-vous en Mairie les samedis matins de 10h à 12h. Possibilité de rendez-vous avec les Adjoints en téléphonant au 02 51 35 50 91.

POLICIER MUNICIPAL

À la mairie sur rendez-vous - Tél. 02 51 60 07 46

BIBLIOTHÈQUE

Sera fermée tout l'été et vous retrouve en septembre

AGENCE POSTALE

Du lundi au samedi de 9h à 12h (sauf le vendredi)
Levée du courrier : à 15h du lundi au vendredi et 10h00 le samedi

URGENCE

- Emplacements défibrillateurs
- Mairie
 - Salle Omnisports (extérieur coté terrain de foot sous escalier)
 - Les Glycines

DÉCHETTERIE SAINT PAUL MONT PÉNIT

Les Bruyères - Rue des Garennes de la Nation

La déchetterie est fermée les dimanches et les jours fériés.

Jours	Horaires	
	Matin	Après-midi
Lundi		14h30 - 17h45
Mardi		14h30 - 17h45
Mercredi	9h00 - 12h00	14h30 - 17h45
Jeudi		
Vendredi	9h00 - 12h00	14h30 - 17h45
Samedi	9h00 - 12h00	14h30 - 17h45



Dates d'ouverture de la déchetterie déchets verts de Falleron :

- Samedi 4 septembre, de 10h à 12h
- Samedi 3 octobre, de 10h à 12h
- Samedi 7 novembre, de 10h à 12h.

CALENDRIER DES FÊTES de SEPTEMBRE À DÉCEMBRE 2020

SEPTEMBRE

Samedi 05	FUTSAL	Repas	S. MARRONNIERS
Dimanche 06	ST Hubert Chasse	Assemblée Générale	S. MARRONNIERS
Samedi 19	Commune	Soirée Culturelle	LES SARMENTS D'OR

OCTOBRE

Samedi 03	O.G.E.C - A.P.E.L.	Boom	LES SARMENTS D'OR
Dimanche 04	O.G.E.C - A.P.E.L.	Loto	LES SARMENTS D'OR
Dimanche 11	A.P.E.E.P	Vide-grenier	LES SARMENTS D'OR
Samedi 24	Bouchon Falleronnais	Repas	S.MARRONNIERS

NOVEMBRE

Samedi 07	Enflammés du Piston	Repas	LES SARMENTS D'OR
Samedi 28	F.C.F.F.		LES SARMENTS D'OR

DÉCEMBRE

Vendredi 04	A.P.E.E.P	Spectacle de Noël	LES SARMENTS D'OR
Dimanche 06	COMMUNE et ARTS ET LOISIRS	Marché de Noël	LES SARMENTS D'OR
Samedi 19	V.T.T.	Veillée de Noël	S. MARRONNIERS